

23 mars 2011

**ECOCENTRE LA TUILERIE
ACCUEIL ET TRAITEMENT DES DECHETS
DE NOUVEAU OPERATIONNELS CE 23 MARS 2011**

Selon l'arrêté préfectoral notifié le 22 mars 2011, Valor'Aisne est tenu de régulariser la situation administrative de l'EcoCentre La Tuilerie à Grisolles. Dans l'attente, en considération de l'intérêt général, Valor'Aisne est autorisé à poursuivre à titre provisoire l'exploitation. L'installation rouvre ses portes ce 23 mars 2011.

L'arrêté préfectoral stipule que Valor'Aisne doit présenter un nouveau dossier dans un délai de 3 mois. Celui-ci sera soumis à une nouvelle enquête publique et pourra déboucher, si le Préfet de l'Aisne le décide, à une autorisation d'exploitation pérenne.

Le Tribunal administratif d'Amiens avait annulé l'arrêté d'autorisation d'exploiter initial le 2 mars dernier au motif que les conclusions de la commission d'enquête n'étaient pas suffisamment motivées. Parallèlement, le Tribunal Administratif avait rejeté le 1^{er} mars les recours contre le permis de construire et confirmé, le 21 mars, la validité de la décision de Valor'Aisne de réaliser des travaux d'aménagement sur le site. L'EcoCentre La Tuilerie n'a donc pas été remis en cause sur le plan technique. L'année effective d'exploitation n'a d'ailleurs été marquée d'aucun incident.

L'interruption de l'exploitation du site a engendré des modifications dans le mode de traitement des déchets ménagers résiduels et recyclables des habitants du sud de l'Aisne. Les déchets recyclables ont dû être acheminés directement au centre de tri de Villeneuve-St-Germain sans bénéficier du quai de transfert de l'EcoCentre La Tuilerie. Quant aux déchets résiduels, ils ont été réorientés vers le centre de stockage privé situé sur la commune d'Allemant entre Soissons et Laon. Cette solution d'urgence a permis d'assurer la continuité du service public mais n'était pas viable à moyen ou long terme. Elle est, de plus, coûteuse pour le contribuable (le surcoût est de 47.500 € TTC par semaine) et génère des nuisances, liées à l'augmentation importante du trafic routier.

La réouverture de l'EcoCentre La Tuilerie va permettre aux administrés de bénéficier de nouveau d'un équipement public, performant et économiquement avantageux dans l'intérêt de tous.

Pour plus d'informations :

Thierry Lefèvre
Président
06 81 42 98 85

André Rigaud
Vice-Président
06 22 93 20 47

Philippe Dégardin
Directeur Général
03 23 23 78 20

Contact Presse
Julie FORMENTEL
Chargée de Communication

Tél. / 03.23.23.78.20
Fax. / 03.23.23.08.04
jformentel@valoraisne.fr
Pôle d'Activités du Griffon
80 Rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON BUGNY